

Gestion des réseaux d'eau par l'entreprise Ranosoa

Haritiana Caroline RAMARA
Gérante et propriétaire





Caroline RAMARA

034 19 617 99
ramarakarol@gmail.com

EXPERIENCE

2014-2017

RAF de l'association
Ranosoa

2017-2023

Gestion et exploitation
du système d'eau de
Sahambavy – Entreprise
Ranosoa

2023- ce jour

Renouvellement de
contrat avec
Sahambavy
Contrat d'affermage
avec CR Ikalamavony

EDUCATION

2008-2010

LP3E–Faculté des
sciences

2011

Formation à la
carte: le métier de
fermier de l'eau –
UF/ PAMOLEA

2018-2019

Master GIRE –
Faculté des
sciences

Devenir un
gestionnaire –
Eaurizon



Les systèmes gérés

Sahambavy

- ▶ **Populations desservies**
:
- ▶ **Durée du Contrat** : 2018
- 2023 (renouvelé)
- ▶ **Caractéristiques**
: Tarification
volumétrique, gestion
déléguée

Ikalamavony

- ▶ **Populations desservies**
:
- ▶ **Durée du Contrat**
: 2024 - 2031
- ▶ **Caractéristiques**
: Tarification
volumétrique, gestion
déléguée



Brèves historiques du réseau de Sahambavy



2008

ACORDS (8 BF, réservoir de 60m³)

2011 :

AGIRE (RGHM – Grand Lyon): 14 BF – Signature du contrat de délégation de gestion entre la commune et **l'association Ranosoa**

2014

CAP'EAU: maillage du réseau de distribution et extension du réservoir pour la mise en place des branchements particuliers
recrutement de deux salariés(1 Responsable Administratif et Financier (RAF) et 1 technicien)

2017

EAURIZON: Extension du réseau de distribution et mise en place de 56 des branchements partagés
Tarification volumetrique sur tout les points d'eau
Gestion du réseau par l'entreprise RANOSOA



Structure du système de Sahambavy

Ressource	Sources de débits 2,5l/s captées par un barrage de captage
Conduite d'amenée	Tuyau PEHD DN63 de 6 024 de long
Traitement	Décantation à la sortie du captage et filtration à sable à l'entrée du réservoir
Réservoirs	100 m ³
Conduites de distributions	23 km
Abonnés	162 BP, 04 PEP dont 02 BS, 04 BI et 56 BPart



Nos chiffres

Production journalière: 139 m³



TAUX DE RECOUVREMENT: 85%

PEP

50 ariary/2bidon

BI

800 ariary /m³

BPART

800 ariary /m³

BP

1 200 ariary /m³

TAXE COMMUNAL: 10%

Brèves historiques du réseau d'Ikalamavony



1990

Construction du réseau par un prêtre catholique
Gestion Communautaire et aucune cotisation

2008

Accord: extension du réseau et gestion délégué à un privé RNJ
Résiliation du contrat de RNJ
Régie direct (tarification forfaitaire)

2023

EAURIZON: Extension et réhabilitation du réseau
Tarification volumétrique sur tous les points d'eau
Gestion du réseau par l'entreprise RANOSOA



Structure du système d'Ikalamavony

Ressource	Sources de débits 3l/s captées par un barrage de captage
Conduite d'amenée	Tuyau PEHD DN63 de 1700de long
Traitement	Décantation à la sortie du captage et filtration à sable à l'entrée du réservoir
Réservoirs	145 m3
Conduites de distributions	12 km
Abonnés	212 BP, 08 PEP et 07 BI



Nos chiffres

Production journalière: 73 m³



TAUX DE RECOUVREMENT: 15%

PEP

20 ariary/bidon

BI

1 000 ariary /m³

BP

2 000 ariary /m³

TAXE COMMUNAL: 10%

Difficultés rencontrés à causes des décisions politiques

- **Tarifs de l'eau trop chers selon le député**
- **Incitations à ne pas payer les factures**
- **Travaux d'installation des compteurs**
- **Re-branchement des anciens BF**
- **Plainte déposée par la commune**

Attentes des clients et différences entre le rural et l'urbain

- **Différence de tarifs:** Les clients des zones rurales estiment que le prix de l'eau qui leur est facturé est très élevé comparé aux tarifs de la Jirama. Cet argument est utilisé par ceux qui cherchent à créer des conflits entre le gestionnaire et les abonnés, dans le but d'inciter les clients à ne pas payer leurs factures.
- **Difference de perception et attentes des clients:** Le paiement de l'eau est mal perçu par les communautés rurales, qui considèrent que l'eau a toujours été gratuite. Cependant, après quelques séances de sensibilisation et de partage d'informations, elles finissent par accepter ce principe. Malgré cela, les délais de paiement posent problème. Les clients estiment qu'il faut se comprendre en tant que compatriotes et attendre leur disponibilité pour régler les factures. Dans les zones rurales, couper l'eau en cas de non-paiement est particulièrement mal vu, surtout au début de la prise de service.

Mesures prises

- **Collaboration avec les décideurs locaux**
- **Partage des informations sur le terrain**
- **Coordination entre le DREAH, les collectivités locales et les PTF**
- **Facilitation de l'installation des compteurs**
- **Désinstallation des BF installés sans accord de la commune**

Perspectives

- **Séances de marketing social**
- **Recouvrement des factures**
- **Retour de la gestion de Ranosoa**

Leçons apprises

- **Impact des décisions politiques sur la qualité de l'eau**
- **Rôle des élus dans la gestion de l'eau**
- **Participation active des communautés**
- **Facturation sans compteur**

